

Les boisements humides, un habitat remarquable, menacé en Europe

Les boisements humides du marais de Rochefort, souvent inondables en hiver, et dominés par les frênes et les ormes, avec quelques chênes, constituent un habitat original et précieux.

14 espèces d'arbres, 17 d'arbustes et 12 de lianes y ont été recensées, ainsi que 235 plantes herbacées.

Parmi celles-ci, plusieurs sont particulièrement rares ou menacées en France : c'est le cas de la Grande Douve et de l'Euphorbe des marais le long des fossés sillonnant ces bois, ou encore du Persil des moissons sur les levées herbues, ou de la Renoncule à feuilles d'ophioglosse dans certaines coupes.

Huppe fasciée

Un Murin de Bechstein

L'Euphorbe des marais

Plus de 110 espèces de vertébrés ont été inventoriées dans les boisements parmi lesquelles figurent des espèces prestigieuses telles que le Vison d'Europe (en limite nord de répartition) ou la Loutre d'Europe.

Les premiers inventaires relatifs aux invertébrés révèlent l'importance du marais de Rochefort pour les invertébrés. On y trouve par un exemple un petit escargot menacé au plan européen, le Vertigo de Desmoulins, ou la rare Rosalie des Alpes.

Treize espèces de chauves-souris trouvent refuge dans les boisements humides du marais de Rochefort.

Rosalie des Alpes

L'incroyable biodiversité des boisements humides implique leur préservation. La richesse de cet habitat original, témoin du travail de l'Homme et de la nature nécessite une prise en compte particulière.

Le maintien des boisements en l'état semble être la meilleure gestion au plan écologique. Dans tous les cas, il importe d'éviter l'introduction de cultivars de peupliers et de limiter les pratiques sylvicoles intensives.

Les arbres remarquables, creux et sénescents doivent être préservés. Ils sont indispensables à la faune, qu'il s'agisse d'oiseaux, de chauves-souris cavernicoles ou d'insectes forestiers dont ils se nourrissent.



Les contrats et la charte Natura 2000 définissent des cahiers des charges de gestion environnementale. Vous pouvez devenir signataire et être soutenu dans votre volonté de préserver votre patrimoine naturel.

Renseignez-vous sur ces outils auprès de la LPO.
Contacts : Sylvain HUNAUT 05 46 82 12 34



Plaquette éditée par la Ligue pour la Protection des Oiseaux
Fonderies Royales - BP 90263 - 17305 ROCHEFORT CEDEX Tél. 05 46 82 12 34 - Fax 05 46 83 95 86.
Crédit photographique page de couverture : CREN. Conception : Sylvain Hunault - Conception graphique et réalisation : Cécile Rousse - Service Éditions ED100202CR © LPO 2010
Imprimé sur Cyclus print par Imprimerie Lagarde 17 Breuillet - Imprim'vert.

Boisements humides et biodiversité





Grand Murin

Boisements humides et programme Life

Le programme LIFE Nature "Préservation et restauration des fonctions biologiques des marais de Rochefort" vise à :

- améliorer la capacité d'accueil du site pour les espèces animales et végétales les plus remarquables,
- restaurer les habitats naturels,
- sensibiliser le public à la découverte et à la préservation des richesses biologiques de ce marais.

Dans le cadre de ce programme, coordonné par la LPO en partenariat avec le CREN Poitou-Charentes, un volet est entièrement dédié aux boisements humides. Ce volet se compose :

- de diagnostics écologiques sur 8 des principaux boisements humides,
- d'acquisitions foncières,
- de travaux de restauration sur plus de 3 km de levée boisée,
- d'actions de sensibilisation.

Autrefois, composés uniquement d'essences locales, les boisements du marais ont, à travers les siècles, constitués une source importante d'approvisionnement en bois.

Ils servaient, par exemple, à la construction, à la vannerie et bien sûr pour le chauffage. C'est cette dernière fonction qui s'est imposée au cours du 19^{ème} siècle avec le développement du système des terrées.



Héron pourpré

Les différents types de boisements humides et leurs richesses

Les boisements humides qui regroupent les terrées, les levées boisées et les alignements d'arbres du marais bocager remplissent de nombreuses fonctions comme le stockage et l'épuration des eaux.

Ces habitats naturels, véritables corridors écologiques, constituent également des zones refuges pour des espèces animales et végétales rares et menacées.

Les terrées

Les terrées sont des levées de terre formées par les dépôts du creusement de fossés qui les bordent et sur lesquelles des alignements de frênes sont traditionnellement exploités en têtard. L'évolution naturelle a rendu ces terrées extrêmement riches sur le plan écologique.



Fossés en eau, frênes têtards et végétation sauvage (joncs, carex, roseaux) sont les principaux supports de la biodiversité.



Milan noir

Cistude d'Europe



Loutre d'Europe



Les levées boisées

Les levées boisées représentent les limites des endiguements successifs réalisés par l'homme. Ces digues se sont progressivement boisées de frênes et, sur le plan écologique, elles constituent aujourd'hui des corridors de déplacement pour de nombreuses espèces (Loutre et Vison d'Europe, chiroptères).



Les arbres, leurs racines et la végétation des berges favorisent le déplacement et la reproduction de la faune.



Oxycordulie à corps fin

Pie-grièche écorcheur



Les haies

Les haies de bordure de fossé, le plus souvent composées de frênes têtards et de saules se rencontrent dans le marais bocager et les secteurs de "marais mouillé".



Barbastelle



En marais bocager les haies, éléments paysagers et historiques sont indispensables au maintien de la biodiversité.

Vison d'Europe

